



Fiche de révision : la deuxième République et le Second Empire en Première

Cours clair, méthode en 3 étapes et exercices corrigés sur 1848-1852. Fiche PDF à imprimer pour réviser vite et gagner des points à l'épreuve.

histoire-géographie lycée

Première

Correction

- 1.** Réponse b : le 2 décembre 1851 marque le coup d'État qui met fin à la Deuxième République ; le 2 décembre 1852 correspond à la proclamation du Second Empire, un an plus tard.
- 2.** Réponse a : le décret du 5 mars 1848 instaure le suffrage universel masculin ; il est exercé pour la première fois en avril 1848 lors de l'élection de l'Assemblée constituante.
- 3.** Réponse c : la loi du 31 mai 1850 impose trois ans de résidence dans le même canton pour être inscrit sur les listes électorales.
- 4.** Réponse c : le oui obtient environ 97,6 % des suffrages exprimés lors du plébiscite de novembre 1852.
- 5.** Réponse b : le Second Empire est proclamé le 2 décembre 1852, un an jour pour jour après le coup d'État.
- 6.** Ordre chronologique attendu : proclamation de la Deuxième République (février 1848) ; décret instaurant le suffrage universel masculin (5 mars 1848) ; élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence (décembre 1848) ; coup d'État du 2 décembre (1851) ; proclamation du Second Empire (2 décembre 1852).
- 7.** Réponse attendue : la loi électorale du 31 mai 1850 impose trois ans de résidence continue dans le même canton pour figurer sur les listes électorales. Cette condition de résidence exclut de fait une large part des ouvriers mobiles, contraints de se déplacer au gré des emplois, alors même que le suffrage

universel masculin instauré en 1848 leur avait ouvert le droit de vote sans condition de ce type. Le recul n'est donc pas formel, le suffrage universel masculin n'est pas officiellement aboli, mais bien réel dans ses effets sur le corps électoral.

[Continue sur hglycee.fr](#)

Hglycee - Document pédagogique